

Paris, le 22 septembre 2010

MANIFESTE

COHESION SOCIALE ET URBAINE : LES MAIRES MONTENT AU CRENEAU

Nous savons que la **sécurité** est l'une des premières composantes de la cohésion sociale et urbaine.

Nous voulons évidemment des villes plus sûres.

Mais nous affirmons que la lutte contre ce fléau, révélateur du délitement du pacte social dans notre pays, nécessite une **réponse globale**.

Nous disons cela en nous appuyant sur nos convictions, nées de notre expérience de femmes et d'hommes de terrain.

Des convictions d'élus qui savent qu'il n'existe pas de lutte efficace contre l'insécurité sans politiques publiques de solidarité, de développement économique, d'insertion et d'emploi, d'habitat et de transports, d'éducation et de culture...

Avec pour but de renforcer la **cohésion sociale et urbaine** à l'heure de la mondialisation et à un moment où il faut concevoir un nouvel humanisme centré sur la ville durable et solidaire.

LA SÉCURITÉ, PREMIER PILIER DE LA COHÉSION SOCIALE ET URBAINE

La sécurité est d'abord une **responsabilité régalienne**. Nous sommes tous très attachés au vivre ensemble et à la tranquillité publique. Nous avons un rôle important à jouer, depuis les lois de 2002 et de 2007, notamment en matière de prévention de la délinquance. Mais nous savons que la répression est de la compétence de l'Etat (police nationale, gendarmerie, justice). C'est pourquoi nous demandons :

- le gel du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans la police nationale et la gendarmerie ;
- **une meilleure utilisation des effectifs de la police nationale** couplée à une affectation prioritaire sur le terrain, avec le développement de missions ciblées dans la lutte contre les trafics de drogue et d'armes ;
- davantage de moyens financiers au bénéfice du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et au soutien des actions que nous menons au niveau local, lesquelles ne sauraient se réduire à la seule vidéo surveillance.

Au-delà des moyens alloués à la gestion des crises et des événements, il convient de **réunir tous les acteurs** concernés afin de **s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité** et de partager nos constats et nos objectifs.

C'est pourquoi nous demandons la tenue d'une rencontre nationale qui réunira l'ensemble des acteurs, qu'ils soient nationaux ou locaux, représentants de l'Etat

(police, éducation nationale, justice, emploi...), des collectivités et des associations qui interviennent dans nos villes.

Seule une action coordonnée à l'échelle nationale et locale permettra de mettre en œuvre des solutions durables pour lutter contre la délinquance.

LA POLITIQUE DE LA VILLE, UNE PRIORITÉ NATIONALE

Notre pays a laissé se territorialiser la misère et l'exclusion. Trop de territoires se trouvent, de fait, « spécialisés » dans l'accueil des populations en grande difficulté. Certains sont devenus de véritables ghettos. D'autres sont en phase de le devenir.

Nous voulons que la politique de la ville soit réellement considérée comme une priorité nationale au regard de l'urgence sociale et de la désespérance qui sévissent dans trop de nos quartiers.

Ce n'est pas seulement une question de moyens, c'est avant tout une question de volonté politique.

C'est pourquoi nous proposons :

- **une politique spécifique et appropriée en faveur des quartiers populaires.** On ne peut plus proposer les mêmes dispositifs pour les 751 Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Trop de problèmes différents, les urgences ne sont pas les mêmes ;
- **des moyens exceptionnels**, si nécessaire dérogatoires au droit commun, pour les quartiers réputés les plus sensibles. Ces derniers ont besoin d'une intervention spécifique au niveau national, le temps nécessaire pour recréer les conditions d'une véritable dynamique sociale ;
- **La pérennisation et le lancement dans les délais les plus rapprochés d'un programme ANRU 2** et la finalisation des opérations en cours, en partenariat avec les bailleurs sociaux et les collectivités locales, avec les crédits prévus à cet effet ;
- **une meilleure articulation des différentes administrations en charge de la politique de la ville** avec une simplification de son organisation générale, qu'il s'agisse de l'ANRU, de l'ACSE, de l'ANAH ou du Secrétariat Général au Comité Interministériel des Villes (SG-CIV)...

POLITIQUE DE L'HABITAT, UN ENJEU MAJEUR DE LA VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE

Trop de familles en grande difficulté se trouvent concentrées dans les logements sociaux de nos quartiers les plus difficiles. Trop de quartiers sont devenus des quartiers-ghettos peuplés de populations déshéritées issues de l'immigration.

La politique de l'habitat est un enjeu politique et social prioritaire, au regard des difficultés grandissantes de nos concitoyens à accéder à un toit.

Le logement doit être considéré comme une « grande cause nationale ».

A ce titre nous préconisons :

- **d'introduire une offre diversifiée de logements HLM** correspondant à une véritable diversité sociale (PLAI – logement très social, PLUS logement intermédiaire, PLS logement pour les plafonds de revenus parmi les plus élevés) **et favoriser les parcours résidentiels des ménages ;**
- **de conduire un programme spécifique pour l'Ile-de-France** dont l'importance sera à la mesure des besoins et des enjeux.

C'est à ces conditions que s'établira une véritable mixité sociale durable.

En outre, nous souhaitons :

- une **action résolue de l'Etat**, en lien avec les collectivités territoriales compétentes, sur le sort des **copropriétés dégradées** qui, trop souvent, deviennent des territoires laissés à l'abandon ;
- le **soutien et la consolidation des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)** mis en œuvre par les grandes villes et leurs groupements, notamment le développement, la construction ou la rénovation d'un parc social à haute qualité environnementale pour réduire la facture énergétique des ménages ;
- la reconnaissance des grandes villes et de leurs groupements comme **autorités organisatrices des politiques sociales du logement** sur leur territoire ;
- une coopération étroite du parc privé et du parc social au service de la construction de logements sociaux ou très sociaux et de dispositifs d'accession sociale à la propriété ;
- **un bilan d'étape de l'application du DALO** (Droit Au Logement Opposable), notamment sur les territoires les plus tendus, ce qui apparaît indispensable, après plusieurs années de mise en application.

POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

Toute politique de rénovation urbaine est vouée à l'échec si certains territoires directement concernés ne sont pas désenclavés. Cela participe de la construction de la ville durable et solidaire que les élus élaborent au quotidien. C'est pourquoi, nous proposons de :

- **désenclaver, d'ici 2014, tous les quartiers sensibles** de la politique de la ville faisant l'objet d'un programme ANRU ;
- **renforcer les Transports en commun en site propre (TCSP)**, là où ils sont au cœur des projets de villes, comme alternative à la voiture individuelle, afin, notamment, d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 comme le prévoit le Grenelle de l'environnement et les recommandations européennes ;
- **développer le rôle des gares** comme pôle intermodal au cœur de la ville durable ;
- **relancer le principe d'un Plan local d'urbanisme (PLU)** à l'échelle de l'intercommunalité et développer une approche intégrée visant à mieux articuler transports, habitat et urbanisme ;
- rechercher des partenariats public/privé à même de prendre en charge les coûts importants d'infrastructure et d'exploitation, en plus des financements attendus de l'Etat (Grenelle de l'environnement).

L'AVENIR DE LA VILLE : JEUNESSE ET ÉDUCATION

Il est urgent de changer le regard de notre société sur la jeunesse, notamment celle des quartiers sensibles. La jeunesse doit être perçue pour ce qu'elle est, **un réservoir de potentialités et d'innovations**, non une source de difficultés, un danger, voire une menace.

Là est l'avenir de nos villes. La qualité de l'éducation a des conséquences directes sur la capacité future des jeunes à trouver une formation et/ou un emploi. Il en va de l'émergence de nouvelles classes moyennes qui permettront aux quartiers sensibles de « s'en sortir ».

Des expériences innovantes et qui montrent leur efficacité existent d'une ville à l'autre. En nous appuyant sur elles, nous demandons :

- **des moyens spécifiques pour les établissements situés dans les quartiers sensibles** : prérogatives des proviseurs renforcées, enseignants expérimentés et volontaires, projets pédagogiques adaptés...
- **un renforcement de la lutte contre le décrochage scolaire** au travers, notamment, des dispositifs de la seconde chance ;
- **la simplification des nombreux dispositifs existants en matière scolaire et périscolaire** et la généralisation, comme cela existe déjà dans nombre de nos villes, des écoles de la deuxième chance et, dans chaque département, des internats de réussite éducative.

Il convient de développer la mixité sociale au sein des collèges et lycées, à travers des dispositifs incitatifs (système d'options, préparation aux concours, cordées de la réussite, etc.) et d'envisager la destruction des établissements les plus dégradés.

Nous estimons nécessaire :

- d'étendre les passerelles entre l'Education nationale, **l'apprentissage**, le monde de l'entreprise et de renforcer les services d'orientation dès le collège ;
- **d'engager une politique ambitieuse d'éducation à la citoyenneté et de soutien à la parentalité**. Les adultes doivent retrouver leur place et leur autorité aux yeux des adolescents, notamment dans l'occupation des espaces publics ;
- **d'initier une réflexion sur la mise en œuvre du nouveau service civique** pour rendre ce dernier plus attractif.

VERS UNE POLITIQUE TERRITORIALE DE L'EMPLOI

Un tiers de la population en ZUS vit sous le seuil de pauvreté. Dans certains quartiers de nos villes, plus de 40 % de nos jeunes sont au chômage.

Toute cohésion sociale et urbaine demeure un souhait pieux dans un tel contexte.

C'est pourquoi nous préconisons :

- **une formation professionnelle et une qualification pour chaque jeune ;**
- **une modulation des exonérations fiscales et sociales des entreprises** en fonction de la politique menée en matière de promotion de la diversité et de recrutement des jeunes issus des quartiers ;
- **une simplification du zonage des ZFU et ZRU**, une amélioration des conditions d'évaluation de leurs effets en termes d'emplois dans les quartiers, un renforcement des clauses d'insertion sociale ;
- Nous sommes convaincus que seule une politique territorialisée de l'emploi peut être efficace. En ce sens, nous demandons que soient **systématiquement créées des agences du Pôle emploi** dans les sites où le chômage est le plus élevé.

DES POLITIQUES CULTURELLES AU CŒUR DU « FAIRE VILLE ENSEMBLE »

Les politiques culturelles à dimension locale sont au cœur du « faire ville ensemble ». Elles sont des vecteurs de rapprochement de nos concitoyens, quelles que soient leurs origines. Elles participent de l'intégration socio-culturelle et du dialogue citoyen.

La définition et la mise en œuvre de politiques culturelles sont alors d'autant plus importantes que nos villes, dans le contexte de la mondialisation, ne peuvent plus être le creuset de l'intégration en des termes identiques à ceux dans lesquels elle s'est opérée jusque-là.

Nous devons réinterroger les politiques culturelles de nos villes.

Cela implique :

- la reconnaissance et l'apprentissage d'un patrimoine commun issu du passé et tendant vers l'avenir ;
- la **prise en compte de la diversité** dans le choix des pratiques culturelles ;
- la **recherche de l'universel**, par-delà la barrière des langues, dans les activités privilégiées par nos villes.

C'est pourquoi, nous entendons développer et amplifier :

- Une **véritable politique de soutien** à la vie associative, premier lieu de vie sociale et collective, à travers la signature de conventions pluri-annuelles d'objectifs ;
- des **actions partagées** entre les ministères de la Politique de la ville, de l'Education nationale, de la Culture, les régions, les départements et nos villes en vue de promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté dès le plus jeune âge (égalité filles-garçons, respect des règles collectives, etc...)

Nous entendons, en tant que Maires de grandes villes de France, attachés aux valeurs républicaines, œuvrer à la consolidation du lien social.

*

* *

Nos villes demandent de la sécurité, de la cohésion sociale et urbaine, du projet partagé, une nouvelle gouvernance.

Il nous faut – élus et citoyens – relancer notre destin commun – un destin urbain - de transmission du passé, de laboratoire du futur mais aussi de solidarité.

Cela est d'autant plus important qu'un des atouts cruciaux de l'Europe dans la mondialisation, ce sont ses villes, leur nombre, leurs réseaux, leur taille relativement moyenne, la qualité de leurs services publics.

Mais il faut pour cela les moyens financiers nécessaires. Ce qui implique de consolider et développer les ressources du monde urbain.

Alors seulement nous pourrons construire la ville durable et solidaire du XXIe siècle !

